DEC182945INSU

Décision portant nomination de Monsieur Laurent VIBERT aux fonctions de chargé de mission à temps partiel à l'INSU.

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret nº 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DECIDE :

Article 1er

Monsieur Laurent VIBERT, Ingénieur de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission à temps partiel auprès directeur général délégué à la science pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 01/01/2019 au 31/12/2020.

Sa mission a pour objet d'appuyer le pilotage des programmes spatiaux pour toutes actions relevant de son domaine de compétence et en particulier en ce qui concerne le développement et l'exploitation des systèmes d'information. Ce système d'information, développé et exploité dans le cadre des différentes missions spatiales, permet à la direction de l'INSU de suivre l'ensemble des activités de recherche spatiale dans ses unités.

Pour l'exercice de cette mission, Laurent VIBERT demeure affecté à « Institut d'astrophysique spatiale » (UMR8617 – IAS), Université Paris-Sud, bat. 121, 91405 ORSAY.

Article 2

Du 01/01/2019 au 31/12/2020, Laurent VIBERT percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation lle-de-France Gif-sur-Yvette (DR04).

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 1 8 FEV 2019



Le président-directeur général

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie 3, rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00 F. 01 44 96 49 13

Dépasser les frontières Advancing the frontières

Le Président-Directeur Général Antoine PETIT